Image not found or type unknown

Contrat de travail et situation différente au travail

Par **mimi51000**, le **25/12/2008** à **22:17**

Bonjour,

J'ai démissionné de mon emploi où je me trouvais depuis 10 mois en CDD sans date de fin pour un CDI dans un autre magasin.

J'ai apris par des employés et des client que les patron faisait des choses bizarre en plus que le magasin serait soit disant en vente.

Pour mon contrat je suis embauché pour un 35H et mes horaires devait etre du mardi au samedi de 10H-12H et de 14H-19H,
mais je constate qu'il me font travaillé plus d'heures,par exemple je devais travaillé 8 jours d'affilés(mercredi au mercredi suivant) alors que je n'était pas au courant que les horaires étaient différentes pendant les fête et comme jour de repos le 24 décembre.

Et que depuis que j'ai commencé c'est a dire le 17 décembre que mes horaires sont 09h00-13H00 et 14H-19H.
Est ce qu'ils ont le droit sans avenant a mon contrat de travail?

De plus je voudrais savoir vu que le poste n'est pas se que j'attendais si je part pendant ma période d'essai qui est de 1 mois plus un mois renouvelable si je pourrais touché le chomage vu que j'ai démissionné de mon ancien emploi pour celui si.

Je vous remercie d'avance car je ne c'est plus quoi faire et je n'ai meme pas envie de me lever pour aller a mon emploi.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés